

Mai 2012

AGRO

Mouvement de l'Emploi

Droit public

À partir du 20 juin : possibilité pour le chef d'établissement de proposer un agent non prioritaire.

Demandes de congés divers (accès ou prolongation rentrée 2012) à faire parvenir au ministère, avant le 21 mai 2012.

- Article 31
- Convenances personnelles
- Création d'entreprise
- Raisons familiales

Faites parvenir une copie de tous vos dossiers (droit public) à b.ryo@spelc-fed.fr ou b.lepers@spelc-fed.fr

Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)

Droit privé

Les propositions du Collège employeur sont sur la table, une réponse définitive sera apportée en juin.

Renseignements auprès des délégués SPELC à la CPN du CNEAP :

Jocelyne Cacciali : jocelyne.cacciali@orange.fr

Henri Dagorn : dagorn.henri@neuf.fr

Luc Viehé
réelu Secrétaire général du SPELC
pour trois ans.

